

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

N°2013-62

Date de la séance :
19 décembre 2013

Objet : **Fixation de la liste des biens mis à disposition par le SICTOM de la région de Châteaudun**

Date de convocation :
13 décembre 2013

Le jeudi dix-neuf décembre deux-mille treize à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au 19 rue Gustave Eiffel à Rambouillet sous la présidence de Monsieur Daniel MORIN, Président du SITREVA.

Date d'affichage :
13 décembre 2013

Etaient présents :

Nombre de délégués en exercice :
Titulaires : 65
Suppléants : 63

M. Daniel MORIN, Président,
Mme Huguette BERAUD, MM. Benoît PETITPREZ, Daniel BONTE, Roland DUFILS, Dominique ECHAROUX, Bruno COUTTÉ, Jean-Yves DEBALLON, Dominique GUERTON, Vice-présidents.

Présents : 41
Titulaires : 34
Suppléants : 7

Mmes Catherine BRETEGNIER, Nicole CAILLEAUX, MM. Claude BRUAS, Xavier CARIS, Pierre-Yves KOPPE, René MATHIEU, Alain POPULAIRE Mme Chantal RANCE, MM. Joël ROUHAUD, Roland BOUILLAUD, Mme Pascale BOUDART, MM. Serge DELOGES, Jean-Pierre DELPOUVE, Roland DEPARDIEU, Michel FAYOLLE, Jean-Marie GELÉ, Gérard HAUTEFEUILLE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Nicolas MURAIL, Nicolas VENANCE, Christophe CAPLAIN, Bernard GOUIN, André HUCHET, Jean-Claude MALENFANT, Mme Sandrine FATIMI, délégués titulaires.

Votants : 41

M. Michel BRISSET, Mme Ghislaine COLLETTE, MM. Claude DESPOIS, Christian CHARPENTIER, Bernard JULLEMIER, Patrick LEMANISSIER, Patrick BOULLINIER délégués suppléants.

Etaient excusés : M. Michel ELIAS, Mmes Isabelle BEHAGHEL, Chantal BURGHOFFER, MM. Daniel DEGARNE, Christian SHOETTL, Francis JARD, Olivier LEGOIS, Mme Françoise LUNEAU, MM. Gérard MARCONNET, Michel PAJAK, Gérard PASTOR, Jean-Louis BAUDRON, Mme Véronique BACOT, M. Eric SEGARD, Mme Yolande LETORT, MM. Jean-Louis LOZET, Jacques TICOT, Jacques WEIBEL, Gilbert ALLEZY, Eric LECOIN, Bertrand CHENEAU, Jean-Paul VASSORT.

Etaient absents : Mmes Ann GRÖNBORG, Jocelyne PETIT, M. Henry VIMARD, Marc ALLES, Jacques FAUCHER, Stéphane JOST, Guy POUPART, Jacques PROVOT, Daniel BOUCHON, Mme Martine BRAQUET, M. Jean-Charles CHAMPAGNAT, Jacques BOUQUERY, Jean-Michel DUBIEF, Bruno GUITTARD, Joël MARCHAND.

Secrétaire de séance : Mme Huguette BERAUD

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 3 décembre 2013,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°2013161-0002 en date du 10 juin 2013 portant adhésion du Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Châteaudun (SICTOM de la région de Châteaudun) au Syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets (SITREVA) à compter du 1^{er} juillet 2013,

Considérant que par suite de son adhésion au SITREVA, les biens du SICTOM de Châteaudun affectés aux compétences transférées ont été de plein droit mis à disposition du SITREVA,

Considérant qu'il est nécessaire de préciser par délibération la liste des biens transférés afin de régulariser comptablement ce transfert.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Adopte la décision suivante :

Article 1 : Le Comité syndical du SITREVA approuve la liste des biens mis à disposition par le SICTOM de la Région de Châteaudun au SITREVA, telle qu'annexée à la présente.

Article 2 : Le Comité Syndical charge le Président de signer tous les documents nécessaires au transfert effectif des biens mis à disposition.

Fait, délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président de SITREVA,

SIGNÉ

Daniel MORIN

Certifié exécutoire le 24 décembre 2013
Compte-tenu de la transmission au représentant de l'Etat
et de la publication,
Le Président de SITREVA,

SIGNÉ

Daniel MORIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois suivant la date d'acquisition de son caractère exécutoire.